## M. BALLOT

GOUVERNEUR DU DAHOMEY ET DÉPENDANCES

Un créole de la Martinique, Breton par son père, Rochellais par sa mère, de la vieille et honorable souche des Duperré. Administrateur civil par le costume, militaire par le tempérament, l'odeur de la poudre est son parfum préféré. M. Ballot a été nommé chevalier de la Légion d'honneur au Sénégal, en 1885, pour faits de guerre. Belliqueux quand cela est nécessaire, le fonctionnaire redevient pacifique quand les devoirs de sa charge le lui commandent. Hardi explorateur, organisateur habile, M. Ballot a parcouru une brillante carrière administrative. Il a fait peut-être des envieux, — ce qui est assurément une preuve de mérite — il ne doit pas avoir de nombreux ennemis: son aménité accoutumée les eût désarmés au besoin.

M. Ballot (Marie-Paul-Victor) est né le 11

octobre 1855 à Fort-de-France, où son père était alors en résidence, comme médecin en chef de la marine et directeur du service de santé de la Martinique.

En 1877, il sut attaché à la direction des assaires politiques au Sénégal, par le général Brière de l'Isle, alors gouverneur, et l'année suivante (17 août 1878), nommé, par décision ministérielle, commandant de cercle de 3° classe, après sa libération du service militaire.

A partir de cette époque, sa carrière se dessine et se poursuit régulièrement et hiérarchiquement : commandant de cercle de 2° classe le 21 juin 1880, de 1° le 1° juin 1881, directeur adjoint des affaires politiques le 7 juillet 1882, directeur titulaire le 27 février 1883, il reste au Sénégal jusqu'en octobre 1887. Pendant cette période (1878-1887), M. Ballot fit partie, à diverses reprises, des colonnes expéditionnaires qui, sous la conduite des colonels Dodds et Voyron, firent la pacification complète du Cayor et du Fouta sénégalais. En octobre 1887, de graves difficultés s'élevèrent à Porto-Novo, entre le protectorat français, qui avait été proclamé et les colonies étrangères

voisines. Le gouvernement envoya M. Ballot dans les établissements du Bénin, dont il lui confia la direction, avec mission de mettre fin aux intrigues dont souffraient nos protégés et nos nationaux. M. Ballot s'acquitta de cette tâche avec le zèle qu'il apporte en tout, et, le 2 janvier 1889, il signa, avec le gouverneur du Lagos une convention qui établissait un modus vivendi honorable pour tous.

Mais, en 1890, des difficultés d'un autre ordre surgirent de nouveau; le protectorat de Porto-Novo se trouva aux prises avec le roi du Dahomey, qui, chaque jour, devenait plus menaçant à l'égard des pays placés sous notre protection directe. M. Ballot sut faire tête au danger avec une poignée d'hommes jusqu'à l'arrivée des renforts, envoyés sous la conduite du colonel Terrillon. On sait quels combats sanglants ce brave officier eut à soutenir contre les troupes du Dahomey à Cotonou, Godomey, Zobbo, Dogba et Atchoupa. M. Ballot, par sa connaissance du théâtre de la guerre et des mœurs des indigenes, ne contribua pas peu au succès de ces diverses opérations militaires, auxquelles il assista, aux côtés du colonel Terrillon. En récompense de ces services, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, sur la proposition de l'amiral de Cuverville, le 12 juillet 1891. Le 22 décembre de la même année il fut nommé gouverneur de 4° classe.

Pendant l'expédition, qui devint nécessaire l'année suivante contre Béhanzin, roi du Dahomey, M. Ballot fut l'auxiliaire dévoué du général Dodds, comme il avait été celui de l'amiral Cuverville, en 1890. Dès le début des hostilités, il organisa les services de réquisition, de ravitaillement et de transports; il fut même chargé du commandement des contingents irréguliers qu'il conduisit au feu dans de nombreuses rencontres: il y fit vaillamment son devoir. Décidément l'épée à poignée de nacre qu'il porte au côté n'est pas une aiguille à tricoter, comme disent les troupiers.

A la suite de cette campagne difficile et laborieuse, M. Ballot fut élevé à la 3° classe, comme gouverneur, le 19 novembre 1892 et fait commandeur de la Légion d'honneur le 30 mars 1893, sur la poposition du général Dodds. Après quelques mois de repos en France, M. Ballot rentra au Dahomey dans le courant de l'année 1894 et se mit à l'œuvre pour organiser notre nouvelle conquête.

Il fut chargé d'une mission dans le Haut-Dahomey, où il créa deux nouvelles résidences, Savalou et Carnotville. A la suite de cette mission, il fut nommé, par décret en date du 18 janvier 1895, gouverneur de 2º classe.

Quand le Ministre signait à Paris cet avancement bien mérité, le gouverneur Ballot, dédaignant un repos pourtant bien gagné, était déjà en route pour une nouvelle mission sur le Niger. Cette expédition eut pour résultat l'occupation du Haut-Dahomey, la création des postes de Dadjo, Manigri, Bassila, Kirikri, Basilo, Ouari, Parakou et Schari, et ensin l'entrée de M. Ballot à Boussa, sur le Niger, où aucun Français n'avait encore pénétré, où aucun Européen n'était encore venu par Nikki.

Telle est, en résumé, cette déjà longue et brillante carrière, qui laisse entrevoir encore tout un avenir de nouveaux services à la cause de l'expansion coloniale.